

# Sept minutes contre une, quarante par jour

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

## Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

**Document fictif**, produit pour la démonstration. **Le calcul optimise le trajet ; une tournée n'est pas un trajet.**

| Élément                    | Compté par le calcul ? |
|----------------------------|------------------------|
| Kilomètres et circulation  | Oui                    |
| Recherche de stationnement | Non                    |
| Marche jusqu'à la porte    | Non                    |
| Attente à l'interphone     | Non                    |
| Retour au véhicule         | Non                    |

| Mesure en centre-ville             | Valeur    |
|------------------------------------|-----------|
| Stationnement estimé par le calcul | 1 minute  |
| Stationnement constaté             | 7 minutes |
| Arrêts urbains d'une tournée       | 22        |

| Mesure en centre-ville | Valeur              |
|------------------------|---------------------|
| Écart cumulé           | 40 minutes par jour |

**Le conducteur rattrape en supprimant sa pause, ou la tournée finit en retard — et le retard est imputé à la tournée, jamais au plan.**

## Ce que l'agent utilise

Les temps constatés **par zone et par type d'adresse** : zone piétonne, immeuble sans code, zone d'activité — trois temps différents, mesurés dans l'entreprise.

| Gain annoncé             | Valeur |
|--------------------------|--------|
| Plan théorique           | 12 %   |
| Plan sur temps constatés | 4 %    |

Moins flatteur, et le seul qui se tient.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.